

# Déclaration de Bernard CONTE

## Conseil Municipal du 29 mars 2014

### Transparence

Dans les programmes électoraux des quatre listes de candidats à l'élection municipale de Talence, il a été fait de nombreuses promesses, notamment à propos de la « **transparence** ». Ces promesses vont-elles comme à l'habitude rester sans suite ?

En ce début de mandature, il serait bon d'assurer un minimum de **transparence**, ne serait-ce que pour lutter contre l'abstention générée par la défiance croissante des électeurs à l'égard des élus et de la classe politique en général.

Il me semble que la **transparence**, que l'on peut décliner dans différents domaines, peut aider à lutter contre le fléau de l'abstention future (pour mémoire l'abstention dimanche dernier a été à Talence de 43,7%, ce qui représente environ 9 750 électeurs à comparer avec les 6 122 voix qui ont permis la victoire au premier tour du maire sortant – en fait le vrai vainqueur a été l'abstention).

Comme je l'ai dit, la **transparence** dans le dispositif politique local peut participer à renforcer la démocratie en ramenant les abstentionnistes vers les urnes.

Je propose que tous les élus de cette assemblée fournissent toute information nécessaire concernant leurs différents mandats, concernant les indemnités perçues ainsi que le montant des petits à-côtés (jetons de présence dans certaines structures – conseils d'administration, par exemple- etc...). Ces informations seront rassemblées et publiées, pourquoi pas, sur le site Internet de la mairie.

Il ne s'agit pas d'étaler sur la place publique des éléments confidentiels, **il s'agit simplement de montrer aux électeurs qu'un élu n'est pas un privilégié et qu'il mène une vie normale, avec des revenus suffisants, sans pour autant, être excessifs.**

Je propose que cette démarche de **transparence**, fort utile à la démocratie, figure à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.